

APRODEM - La pénibilité

Validation :

Attestation de formation

Eligibilité :

Aprodem
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

**Les +
de la formation**

Formation courte, complète et concrète
Formation possible APRODEM

Prérequis :

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

Echange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants

Exercices et étude de cas

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Evaluation de fin de stage
- Attestation de présence

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions

PROGRAMME

- Le contexte réglementaire
- La pénibilité au travail, qu'est-ce que c'est ? (définition et identification des facteurs de pénibilité)
- Comprendre les différentes dispositions applicables
- De l'évaluation à la prévention

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise